

Communiqué de presse

Paris, le 23 février 2023

VALORISER L'ORIGINE FRANCE DE NOS PRODUITS AGRICOLES

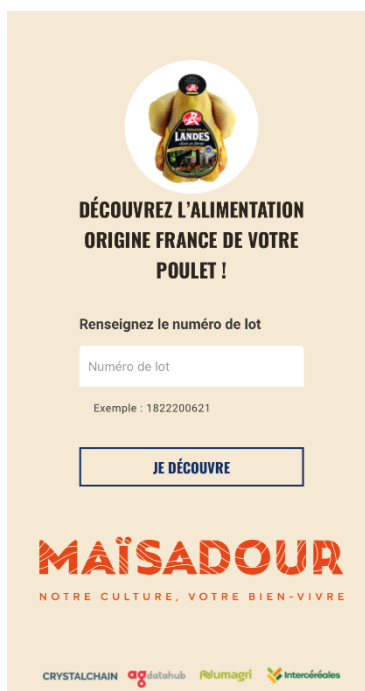
2 démonstrateurs BLOCKCHAIN présentés au SIA pour garantir la traçabilité sur les filières maïs et soja françaises


Afin de valoriser les productions agricoles françaises de maïs et de soja dans un contexte de concurrence mondiale et européenne accrue, des interprofessions françaises se sont engagées dans un projet ambitieux de garantie de la traçabilité dès 2020 grâce à la technologie blockchain.

Objectif : donner au consommateur toutes les informations sur les étapes de fabrication du produit.

A l'initiative d'Intercéréales et de Terres Univia, deux cas d'usages ont été développés dans le cadre de l'association **Numagri**, en partenariat avec **Agdatahub**, **CrystalChain** et **Maïsadour** : « Traçabilité du Maïs Grain produit en France » et « Traçabilité du soja produit en France ».

Les 2 prototypes maïs et soja de cette interface sont présentés aux visiteurs sur le stand d'Agdatahub (HALL 4) au Salon International de l'Agriculture 2023 de Paris.





**DÉCOUVREZ L'ALIMENTATION
ORIGINE FRANCE DE VOTRE
POULET !**

Renseignez le numéro de lot

Exemple : 1822200621

JE DÉCOUVRE

MAÏSADOUR
NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

CRYSTALCHAIN agdatahub Numagri Intercéréales





**DÉCOUVREZ LA TRAÇABILITÉ DES
TOURTEAUX DE SOJA**

Renseignez le numéro de lot

Exemple : 212000

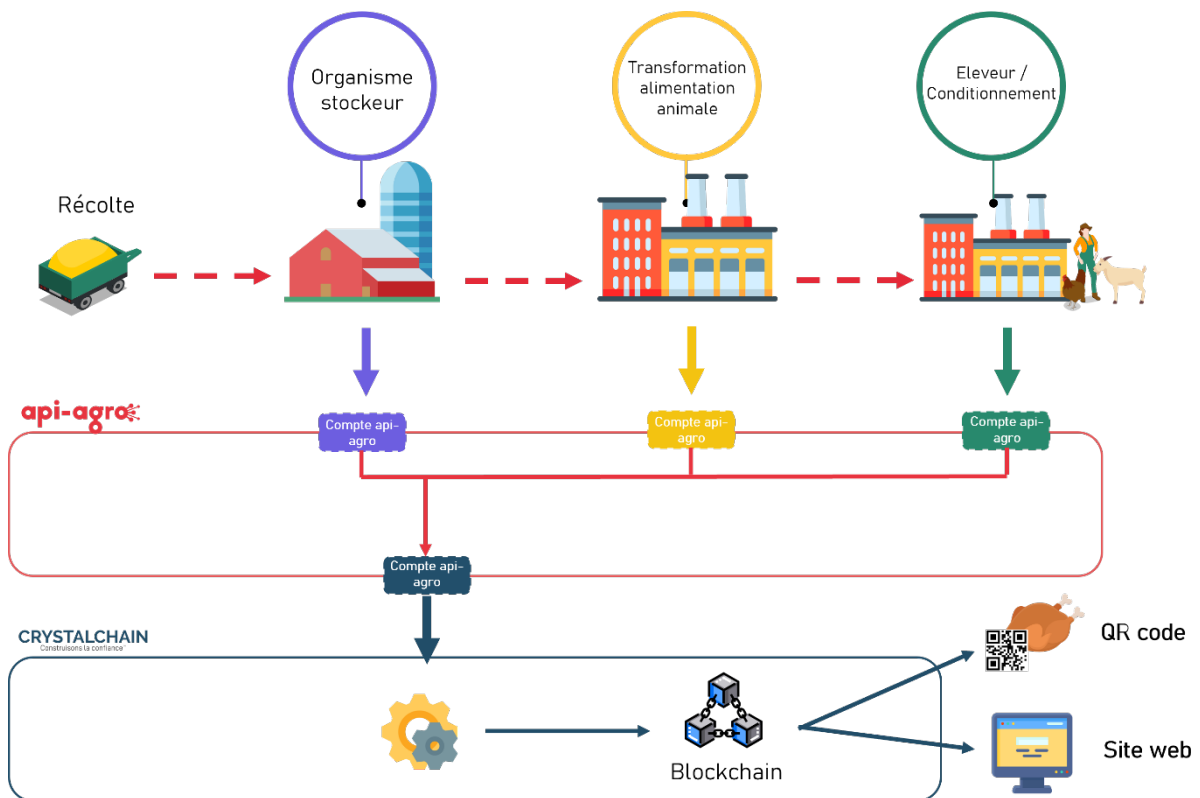
JE DÉCOUVRE

MAÏSADOUR
NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

CRYSTALCHAIN agdatahub Numagri Terres Univia

Qu'est-ce que la technologie « blockchain » ?

La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations. Elle offre de hauts standards de transparence et de sécurité. Les informations y sont notariées selon des règles spécifiques fixées par un protocole informatique très bien sécurisé et peuvent être restituées via des chaînes de traçabilité, des tableaux de bord et via une Web App de transparence pour le grand public.



Deux démonstrateurs inédits sur les filières françaises maïs grain et soja

En 2022, Intercéréales, l'interprofession céréalière française, et Terres Univia et l'interprofession des huiles et protéines végétales, membres de l'association NUMAGRI, ont proposé à leurs membres respectifs de travailler sur les cas d'usages donnés « **traçabilité du maïs français depuis la production du maïs jusqu'à la consommation d'un produit animal nourri avec ce maïs** » et « **traçabilité du soja produit en France du champ à l'assiette** ». La conception de ces démonstrateurs à l'échelle des filières donne une traçabilité sur l'ensemble des process de fabrication.

Pour Terres Univia, l'objectif de ce cas d'usage est de **mieux valoriser le soja français, notamment vis-à-vis du soja d'importation**, alors que le marché national est très déficitaire (4,4 millions de tonnes équivalent graines importées contre 4,7 millions consommées).

L'outil développé permettra à terme de stocker de manière sécurisée les données associées au soja tout au long de la filière :

- Production de graines
- Collecte
- Trituration pour la production de tourteaux à forte teneur en protéines (et d'huile)
- Incorporation de ces tourteaux dans des formules d'aliments du bétail et in fine de tracer jusqu'à, par exemple, l'élevage de poulet.



Maïsadour : une coopérative pilote pour développer la blockchain

Dans un contexte de souveraineté alimentaire et de concurrence très forte sur les marchés des céréales, des oléoprotéagineux et de l'agroalimentaire, Maïsadour a souhaité prendre part au projet. La blockchain est un très bon moyen de valoriser dans les produits finaux tous les efforts mis en œuvre par les producteurs. Le Groupe a donc répondu favorablement à la demande d'Intercéréales et de Terres Univia. **Disposant des filières complètes sur le maïs et le soja « de la graine à l'assiette », le Groupe est parfaitement placé pour mener cet exercice de traçabilité.**

Quel est l'avantage pour le consommateur ?

Pouvoir s'informer sur l'origine du maïs et du soja et sur le respect des normes françaises de production. La blockchain est un **élément de preuve des modes de production**. Elle permet de montrer que le produit « final », comme le poulet, est nourri avec du **maïs et du soja français** non importés. De plus, le consommateur étant de plus en plus attentif à l'empreinte carbone de ce qu'il mange, ce dernier sait pertinemment qu'un produit français aura une empreinte carbone inférieure à celle d'un produit importé. **L'origine France est un gage de respect de toutes les normes environnementales françaises et européennes dont les exigences sont croissantes.**



Des prototypes sur d'autres filières

D'autres types d'expérimentation sont actuellement menées sur des filières telles que : blé, orge, soja pour l'alimentation humaine...

En effet, de plus en plus de filières de production végétale se mobilisent pour valoriser les productions françaises. L'origine France n'est pas seulement un argument commercial, elle est aussi et surtout un gage de qualité et valorise le métier d'agriculteur.

LES ACTEURS DU PROJET

Numagri

Structurée sous forme d'association en juin 2020, créée à l'initiative des syndicats agricoles FNSEA et jeunes agriculteurs, des Chambres d'agriculture du CNIEL et de Terres Univia, Numagri constitue un véritable lieu de dialogue et de concertation à propos des enjeux numériques dans le secteur agricole. D'autres organisations, dont Intercéréales, ont rejoint l'association depuis sa création.

La mission de Numagri est d'organiser les conditions propices au développement de l'interopérabilité entre les données numériques du secteur, sur la base de cas d'usage qui répondent aux attentes de l'agriculture, des filières et des consommateurs. L'association assure ainsi une coordination entre les différents projets, pour assurer la transversalité, valoriser les interactions et intégrer les standards existants.

L'association Numagri s'appuie sur l'expertise développée par Agdatahub pour assurer la mise en œuvre des cas d'usages.

Agdatahub

Opérateur de plateformes de consentements (Agritrust) et d'échanges de données pour le secteur agricole (API-Agro) Agdatahub coordonne et anime les cas d'usage filières dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'association NUMAGRI qui travaille en partenariat avec CrystalChain sur les cas d'usage Traçabilité

Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et des protéines végétales. Elle regroupe les principales associations et fédérations professionnelles de la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et des plantes riches en protéines. Ses missions : la connaissance des productions et des marchés, la promotion de la filière et de ses produits, le pilotage des dispositifs de qualité, le soutien aux actions de R&D, l'organisation des pratiques professionnelles et la diffusion de ses connaissances auprès des professionnels.

Groupe coopératif Maïsadour

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot.

CONTACTS PRESSE

Terres Univia : Cécilia Derrien -c.derrien@terresunivia.fr – Tel : 07 86 08 76 74

Agdatahub et **Numagri** : Julie Menez – julie.menez@agdatahub.eu – Tel : 06 70 36 24 54

Maïsadour : Aurélie Zimmermann – a.zimmermann@maisadour.com – Tel : 06 08 92 92 52